



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54, Rue des Martyrs 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

PV de la réunion de l'Organe d'Administration de la FEFB ASBL

Samedi 16 novembre 2024 à 18h15

Présents : Iris Descamps Delvingt, Florent Gillot, Raphaël Jacob, Quentin Padovano, Ludwig Sputael, Pascal Vandervorst.

Absents : /

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des nouveaux membres de l'OA

Suite à l'AG du 16 novembre 2024, l'OA accueille des nouveaux membres.

1. Approbation PV réunion précédente (18 septembre 2024)

Aucun commentaire n'a été émis. Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Arbitrage

L'OA a reçu les rapports positifs pour Geoffrey Desadeleer et de Olivier Caufriez. L'OA vote à l'unanimité pour leurs nominations (avec effet rétroactif).

3. Répartition des rôles au sein de l'OA

Après échanges et votes unanimes, l'OA est constitué comme suit :

Fonction	Membre OA	Commentaires
Présidence	Iris Descamps Delvingt	/
Vice-Présidence	Pascal Vandervorst	/
Secrétaire	Raphaël Jacob	/
Trésorier	Pascal Vandervorst	Christian est mandaté temporairement pour réaliser les paiements afin d'assurer la transition.
Directeur des tournois	Pascal Vandervorst	Ludwig épaulera Pascal pour diverses tâches en lien avec la fonction de DT.
Responsable Arbitrage	Ludwig Sputael	Pascal épaulera Ludwig pour diverses tâches en lien avec la fonction de RA.
Responsable Jeunesse	Florent Gillot	Quentin épaulera Florent pour diverses tâches en lien avec la fonction de RJ.
Tâches spécifiques avec mandats		
Communication / Site internet	Iris Descamps Delvingt	Ludwig épaulera Iris pour diverses tâches en lien avec la communication et le suivi du site internet.
Comptabilité/Contrôle de gestion	Christian Henrotte	Un nouveau comptable devra être désigné avant le 31 août 2025.
Echecs au féminin	Iris Descamps Delvingt	Ludwig épaulera Iris pour diverses tâches en lien avec le suivi de ce projet.



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54, Rue des Martyrs 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Formation animateurs	Quentin Padovano	Iris épaulera Quentin pour diverses tâches en lien avec le suivi de ce projet.
Responsable matériel	Timothé Scaillet	/
Suivi Écoles	Quentin Padovano	/

Par ailleurs, Christian Henrotte a été désigné lors de l'AG du 16 novembre 2024 comme membre d'honneur. La Présidence assure le suivi.

4. Concours vidéos reçues

L'OA avait lancé un concours pour mettre en lumière des vidéos sur le site internet. Nous n'avons reçu aucune réponse. La réflexion devra se refaire, quant à la relance de ce type de concours, avec nos nouveaux responsables de la communication.

5. Trésorerie – Finances

Nous avons reçu une demande du TAL (621) pour sa participation à la Coupe d'Europe (voir annexe). Le CA marque son accord pour 1000€ au TAL (Pascal s'abstient sur ce point) et le club sera averti par le Secrétaire de cette nouvelle.

6. Reprise des tâches spécifiques de Christian

- a. Modifications au Moniteur Belge : Le CA modifiera le changement d'adresse du siège social de chez Christian au domicile d'Iris. Nous devons acter le changement du siège social dans la prochaine parution au MB avec les nouveaux noms des administrateurs. Le document est à déposer au Tribunal de Commerce (Tribunal de l'entreprise) et comportement ajouts et suppressions des administrateurs. Cela est à faire avant modification BCE et UBO (dès parution au MB). La Présidence se charge de l'ensemble du suivi.
- b. Modification BCE et UBO : La Présidence s'en charge.
- c. Suivi des réductions licences G : Sur base des résultats de chaque JEF, tenue d'un fichier Excel où l'on retrouve ceux qui seront facturés à 0 et subventionnés pour la cotisation FRBE. Un outil utile est le message envoyé par la FRBE au Président à chaque utilisation (sauf pour le 961). Cette tâche est à faire avant le JEF suivant et prend entre 1h et 1h30. Le CA marque sa décision en suspens et demandes seront faites auprès de Christian et de Timothé.
- d. Préparation JEF : L'enjeu est de mettre à jour le site avec les infos utiles (parking, visiteurs autorisés, catering,...) et de vérifier l'arbitrage (qui arbitre ? homologation en ordre ? infos correctes sur le site,...). Florent se charge de ce dossier.
- e. Suivi des résultats JEF : Établir le classement annuel sur base du fichier Swar et mettre le résultat sous format adéquat pour ensuite le transférer sur Infomaniak. Le



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54, Rue des Martyrs 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

temps estimé après chaque JEF est compris entre 1h et 1h30. Florent et Quentin se chargent du suivi de ce dossier.

- f. Gestion du site FEFB : Il faut impérativement veiller à ce que l'information soit correctement diffusée, effectuer les suivis nécessaires et gérer le site dans sa cohérence, son ensemble. Pour les infos des compétitions FEFB et les infos diverses, Iris et Ludwig sont chargés du suivi de ce dossier.
- g. Comptabilité/Contrôle de Gestion : Depuis 2019, nous tenons une comptabilité double qui devra être reprise pour 2024-2025. Christian est mandaté par le CA jusqu'au 31 août 2025.
- h. Gestion de la documentation (site et autres) sur Infomaniak : Iris et Ludwig se chargent de ce point.
- i. Gestion du calendrier FEFB : En lien avec le mail générique fefb.be@gmail.com, Iris se charge de ce point.
- j. Achat Trophées : Pour les JEF et les Intercercles, Pascal se charge de l'acquisition des trophées.
- k. Mots de passe : Nous nous arrangerons avec Christian pour les différents transferts de mots de passe.

7. Jeunesse

Nous avons une difficulté par rapport à notre lieu habituel car le centre sportif d'Andenne n'est pas disponible aux dates retenues. Des dates antérieures au mois de mars causeraient des problèmes d'organisation et nous bloqueraient par rapport au calendrier JEF. Sont envisagées en amont de la réunion deux pistes avec Andenne et Braine-l'Alleud. Notre réunion se déroulant à Namur, Damien André nous émet la proposition de réaliser la finale inter-écoles le week-end du 22 mars (primaires) et du 23 mars (secondaires). En conséquence, le JEF R2 sera déplacé au 15 mars 2025.

8. Calendrier 2025 – Attributions

- a. Individuels francophones : 28/05 au 01/06 par Sambreville (902).
- b. Inter-Cercles francophones :
 - i. R1 – 13/04 – Club à définir
 - ii. R2 – 11/05 – Namur (901)
 - iii. R3 – 25/05 – Club à définir
 - iv. R4 – 29/06 – Échiquier Mosan (618)



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54, Rue des Martyrs 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

c. Rapides FEFB : 07/09 par Namur (lien Mémorial Decrop).

d. JEF :

- i. R1 – 08/02 – Anderlues (525)
- ii. R2 – 15/03 – CREC Charleroi (501)
- iii. R3 – 26/04 – Rochefort (906)
- iv. R4 – 17 ou 18/05 – Club à définir
- v. R5 – 28/06 – Échiquier Mosan (618)
- vi. R6 – 13 ou 14/09 – Anthisnes (609)
- vii. R7 – 11/10 – Nivelles (953)
- viii. R8 – 08/11 – Sambreville (902)
- ix. R9 – 20 ou 21/12 – Namur (901)

Cette année 2025, Saint-Ghislain (549) est prioritaire pour une date mais il doit cependant présenter une candidature pour une ronde précise.

e. Inter-écoles provinciaux (confirmations voir PV 20/11) :

- i. 18/01/2025 (Bruxelles) par Rik Vos représentant l'école Singelijn (primaire) et 18/01/2025 (Bruxelles) par Victor Vanden Bulcke représentant l'Institut Cardinal Mercier → Voir PV CA 20/11.
- ii. 11/01/2025 (Hainaut) par Timothé Scaillet représentant l'Institut Sainte-Anne à Gosselies.
- iii. 18/01/2025 (BW) par Santino Vivone représentant l'Athénée Royale de Nivelles.
- iv. 19/01/2025 (Namur) pour l'école Sainte-Marie de Namur et 19/01/2025 (Liège), lieu à définir lors de la réunion.

Fin de la réunion à 19h50.



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54, Rue des Martyrs 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Annexe – Demande du TAL (621)

Coupe d'Europe

Marcel Thirion

5 nov. 2024
14:36 (il y a 2
jours)

À moi, fefb.secretariat, Marcel, Antonio, Marc, ECHECS, Heuschen, Patricia

Bonjour,

Notre club la Tour d'Ans Loncin a participé à la dernière coupe d'Europe des Clubs en Serbie du 19 au 27 octobre 2024 (nous terminons honorablement à la 34^{ème} place sur 84 équipes).

J'ai entendu dire qu'il y avait un subside de la FEFB pour cette participation.

Pourriez-vous me dire comment obtenir ce subside ?

Je vous remercie par avance.

Marcel Thirion
Secrétaire TAL 621



Christian Henrotte

07:52 (il
y a 0
minute)

À ca.be., Marcel, fefb.secretariat, Marcel, Antonio, Marc, ECHECS, Heuschen, Patricia

Bonjour,

Effectivement la FEFB octroie un subside pour cette participation.

Ceci sera discuté lors du prochain CA qui a lieu après l'AG de samedi prochain (à laquelle nous espérons vous y rencontrer).

Afin de mieux évaluer le subside, pourrions-nous avoir d'ici là une approche des coûts supportés par le club.

...ainsi qu'un petit compte-rendu avec une ou deux photos pour les réseaux sociaux (je n'ai rien trouvé sur votre site)

Merci d'avance pour le tout et à bientôt

Pour la FEFB - Christian Henrotte - Président